

(13) Prix, par gallon, de l'huile employée à la fabrication du gaz d'eau.

(14) Quelle puissance illuminative veut-on avoir?

(15) Nombre de milles de rues où il existe un nombre considérable de tuyaux et de conduites.

(16) Prix, par gallon, du goudron et de la liqueur ammoniacale.

(17) Combien faudrait-il de compteurs et de tuyaux de distribution de chaque dimension; le coût est-il compris dans le rapport qui m'a été transmis; combien de gaz faudrait-il que l'usine produise chaque jour?

Je me réserve de poser d'autres questions, mais je n'en ferai pas d'autres pour le moment.

Je vais repartir bientôt pour Clévéland où je serais bien aise de recevoir une réponse.

Votre tout dévoué,

EDWAR W. BEMIS.

(13) Price per gallon of oil used in making water gas.

(14) What candle power is desired?

(15) Number of miles of street where considerable congestion of pipes and conduits exists.

(16) Price per gallon of tar and of ammonical liquor.

(17) How many meters and services of each size and the cost of the same were included in the report sent me, and what capacity, daily, of the works?

I reserve the privilege of asking further questions, but will ask no more now.

I return soon to Cleveland, where I shall be pleased to receive a reply.

Yours very truly,

EDWARD W. BEMIS.

DELIBERATIONS

COMMISSION DES FINANCES

Compte rendu de l'assemblée ajournée du 25 octobre.

Sont présents : MM. les échevins Vallières (président), L.-A. Lapointe, Carter, DeSerres et Payette.

—Soumise une lettre de M. E. Gariépy demandant une situation à l'Hôtel de Ville.

Déposée sur le bureau

—Lettre des avocats de la Cité demandant que des témoins experts soient nommés dans une cause de Dame Emmerson vs la Cité

Résolu : D'autoriser les avocats de la Cité à choisir, parmi les médecins, les deux experts dont ils ont besoin.

—Rapport de M. Bienvenu déclarant que le montant voté pour les incurables est épuisé et demandant une somme de \$500 pour finir l'année.

Résolu : Que cette somme soit accordée mais seulement pour finir l'année, le montant à être pris sur les arrérages de taxes.

—Lettre des avocats de la Cité déclarant que, d'après la loi actuelle, la Cité n'est pas obligée d'annoncer, dans la *Gazette Municipale* ou dans les journaux quotidiens, les saisies ou les ventes des contribuables endettés pour taxes.

Une lettre de M. Ethier, avocat de la Cité, concernant l'expropriation des approches du pont Wellington étant prise en considération et M. l'échevin Gallery ayant été entendu, il est

Résolu : De soumettre la question aux sous-commissions des Réclamations et des Expropriations.

—Résolution de la municipalité d'Hochelaga relativement à la perception des taxes scolaires.

Résolu : De l'informer que rien ne sera changé jusqu'à nouvel ordre.

—Lettre de M. Ethier soumettant le rapport des commissaires re expropriation de la rue MacKay.

Résolu : De donner instructions aux avocats de la Cité de demander à la Cour de renvoyer ce rapport devant les commissaires pour qu'ils le revisent.

—Lettre des avocats de la Cité relativement à l'effacement de la ligne homologuée de la ruelle St-David.

Résolu : D'autoriser les avocats de la Cité à faire les procédures nécessaires pour mettre à effet la résolution du Conseil concernant cette question.

—La question de l'achat, de M. I. F. Laplante, d'une lisière de terrain re l'averse de Longueuil pour la somme de \$583.10 étant prise en considération, il est

Résolu : De recommander au Conseil de sanctionner cet achat et d'autoriser le maire et le greffier à signer le contrat, pourvu que les avocats certifient la légalité des procédures dans cette affaire.

—Rapport de M. Lepage sur la vente par encan de certains résidus de terrains expropriés sur les rues St-Laurent et Amherst.

Résolu : De faire rapport au Conseil et de recommander au Conseil d'autoriser le maire et le greffier de la Cité à signer les contrats de vente des résidus de propriétés expropriées sur les rues St-Laurent et Amherst.

FINANCE COMMITTEE

Report of meeting held the 25th October.

Present : Ald. Vallières, chairman, L.-A. Lapointe, Carter, DeSerres and Payette.

—Submitted a letter from Mr. E. Gariépy asking for a position at the City-Hall.

Laid on the table.

—Letter from the City attorneys asking that expert witnesses be appointed in a case of Mrs Emerson vs the City.

Resolved : That the City attorneys be authorized to select among the physicians the two witnesses they need.

—Report from Mr. Bienvenu stating that the amount voted for the incurables was exhausted, and asking on additional sum of \$500.00 to complete the year.

Resolved : That said sum be granted but only to terminate the present year; the amount to be taken out of the arrears of taxes.

—Letter from the City attorneys stating that according to law, the City is not bound to advertise in the *Municipal Gazette* or in the daily papers, the executions or sales of property of rate-payers who are indebted for taxes.

—A letter from Mr. Ethier, City attorney, and the expropriations of the Wellington Bridge, approaches being considered, and Ald. Gallery having given explanations, it was

Resolved : That the matter be submitted to the sub-committee on claims and expropriations.

—Resolution from the municipality of Hochelaga concerning the collection of school taxes

Resolved : That said municipality be informed that nothing will be done for the present.

—Letter from Mr. Ethier submitting the report of Commissioners re Mackay st. expropriation.

Resolved : That the City attorneys be instructed to ask the Court to refer said report to the commissioners that they may revise same.

—Letter from the city attorneys concerning in the erasure of the homologated line of St David lane.

Resolved : That the City attorneys be authorized to take the necessary proceedings in order to enforce the resolution of Council concerning the matter.

The question of purchasing from Mr. I.-F. Laplante a strip of lands re Longueuil Ferry ramp for the sum of \$583.10 being considered, it was

Resolved : To ask Council to sanction said purchase and that the Mayor and the City clerk be authorized to sign the deeds, provided the attorneys certify that the proceedings are legal.

—Report from Mr. Lepage concerning the sale of certain residues of expropriated properties in St. Lawrence and Amherst streets.

Resolved : That a report be made to Council recommending that the Mayor and the City clerk be authorized to sign the said deeds of sale